

Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle

ADMEE-Canada
Le 14 novembre 2014
Montréal, QC

Présences :

Avec droit de vote :

Eric Frenette
Micheline-Joanne Durand
Marie-Hélène Hébert
Jean-Sébastien Renaud
Pascal Ndinga
Karine Paquette-Côté
Gilles Raïche
Sébastien Béland
Nadine Talbot
Éric Dionne
Nathalie Loye
Roula Hadchiti
Élyse Fréchette
Évelyne Brochu
Isabelle Nizet
Cathy Bélanger
Patrick Charles
Christophe Chénier
Nathalie Michaud

Sans droit de vote :

Christophe Dierendonck (invité européen)
André-Sébastien Aubin (président d'assemblée)

Début de l'assemblée à 13h05.

1. Vérification du droit de vote.

André-Sébastien Aubin explique à l'assemblée les critères régissant le droit de vote. Il se présente à l'assemblée et explique que les membres de l'exécutif de l'ADMEE-Canada lui ont demandé de présider l'assemblée générale annuelle (AGA), ce qu'il a accepté. Il avise qu'il y aura enregistrement de l'AGA afin de faciliter la rédaction du procès-verbal et que la bande audio sera détruite par la suite. Pendant ce temps, Jean-Sébastien Renaud vérifie le droit de vote auprès des personnes présentes à l'assemblée en circulant avec une liste des membres.

2. Nomination du président et du secrétaire d'assemblée.

Tel que mentionné au point précédent, les membres de l'exécutif ont proposé qu'André-Sébastien Aubin agisse à titre de président d'assemblée. M. Aubin accepte. Les membres de l'exécutif proposent qu'Élyse Fréchette et Roula Hadchiti agissent à titre de secrétaires de l'AGA. Elles acceptent. L'assemblée adopte à l'unanimité.

3. Présentation et adoption de l'ordre du jour.

L'ordre du jour est lu par le président de l'AGA. Une version papier est distribuée. Tel que stipulé dans les Statuts et règlements de l'ADMEE-Canada, l'ordre du jour a été envoyé aux membres au moins 1 mois avant l'AGA. Le président de l'AGA mentionne que pour le point 10 – Élections il n'y a pas de postes vacants. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Sébastien Béland et appuyée par Isabelle Nizet. L'assemblée adopte à l'unanimité.

4. Lecture et adoption du procès-verbal de 2013.

Les personnes présentes sont invitées à prendre connaissance du procès-verbal de 2013. Tel que stipulé dans les Statuts et règlements de l'ADMEE-Canada, le procès-verbal a été envoyé aux membres au moins 1 mois avant l'AGA. Marie-Hélène Hébert propose l'adoption du procès-verbal de 2013. Elle est appuyée par Pascal Ndinga. Adoptée à l'unanimité.

5. Suite au compte.

L'exécutif indique que les suites seront traitées dans le rapport de l'exécutif.

6. Rapport annuel d'activités du Conseil exécutif.

Eric Frenette présente le budget de l'année financière qui se termine.

a. Bilan financier

- un changement des revenus liés aux abonnements : il y a une différence entre le bilan de cette année et celui de l'année dernière en raison des transferts concernant la revue Mesure et évaluation en éducation (RMEE). Des montants seront transférés par l'ADMEE-Europe, une fois les numéros publiés.

- Le colloque : Retour sur les coûts liés au congrès de 2013.

- Cotisations annuelles des membres : Aucun changement

- Les droits d'auteurs : L'année dernière, l'association a reçu un montant de la firme Copibec concernant les droits d'auteurs. Ce montant est similaire aux années précédentes. Une attention particulière devra être accordée, car il y a des universités qui se sont retirées de Copibec et qui gèrent les droits d'auteurs. Il est important de s'assurer que les redevances seront obtenues.

- La vente de CD-ROM : Quelques-uns sont vendus chaque année.

Du côté des charges :

- Les frais d'impressions et d'encodage : Réfère aux figures qui sont fournies par les auteurs de la RMEE et qui ne sont pas de grande qualité. Elles sont très difficiles à publier dans la revue, car il faut une résolution supérieure. Souvent, il y a un traitement supplémentaire qui doit être fait, voir même refaire la figure. Cette catégorie est plus chère cette année, car il y a des numéros qui ne sont pas terminés de l'année dernière, mais qui seront comptabilisés dans l'année suivante.

- Révision linguistique : Léon Harvey (ancien directeur de la RMEE) a fait un changement au niveau de la révision linguistique. Une nouvelle personne a été retenue, entraînant une réduction des frais.

- Les frais de congrès : Retour sur les coûts liés au congrès. Il y a une entente entre l'ADMÉE-Canada et l'ADMÉE-Europe pour les frais de déplacement. L'ADMÉE-Canada paie pour l'hébergement pour le temps du congrès et l'inscription au congrès. Les membres du CE qui vont là-bas ont les mêmes droits que les membres du CA de l'ADMEE-Europe. L'année dernière, c'était Réjean Auger et Léon Harvey qui ont représenté l'ADMEE-Canada au congrès de l'ADMÉE-Europe au Maroc. Du côté européen, cette année Christophe Dierendonck est présent.

- Les frais de représentation :

- *Papeterie et fourniture de bureau* : Céline Hébert a fait des achats plus élevés cette année, mais qui serviront à long terme (sacs, crayons et tablettes).

- *Honoraires professionnels* : révision du programme de l'ADMÉE, comptabilité, hébergement du site web, ainsi que le graphisme.

- *Les frais bancaires* : frais mensuels et pour chèques refusés.

- Suite à une demande de Dany Laveault, l'ADMEE-Canada a envoyé un membre (Eric Frenette) à l'« *International Symposium on Classroom Assessment and Assessment for Learning* » à Fredericton, à titre de représentant de l'ADMEE-Canada.

Diverses questions sont posées :

1) Dépenses encourues pour mettre la revue sur Érudit (Sébastien Béland)
Réponse : C'est inclus dans les frais d'impression et d'encodage. Pour cette année, Érudit c'est 3000-4000\$. Ce qui a été le plus dispendieux c'est de faire mettre les 5 dernières années.

2) Est-ce que vous envisagez que les gens puissent payer par Visa? Réponse : L'option a été envisagée, avec Visa et Paypal. Le problème, ce sont les frais encourus. Cette option sera analysée plus en détail.

3) Open source (Gilles Raïche). Réponse : C'est une demande qui avait été discutée aussi avec l'ADMÉE-Europe. Le problème, c'est qu'il n'y ait personne qui s'abonne et donc pas de revenu pour les dépenses. La plupart des revues qui font de l'open source rendent gratuitement le produit aux lecteurs, et ils facturent aux auteurs. Ce peut aller jusqu'à 5000\$ si on soumet à une revue. Ceci à un impact pour les nouveaux chercheurs.

Plus le montant est élevé, plus ils sont tributaires des chercheurs seniors qui possèdent des budgets plus élevés. Ceci a pour résultante que les nouveaux chercheurs travaillent pour les chercheurs seniors et non pas pour leurs propres publications.

Cathy Bélanger propose l'adoption du bilan financier, appuyé par Sébastien Béland. Le bilan est adopté à l'unanimité.

b. Rapport de l'exécutif

Pendant l'année qui s'achève, l'exécutif de l'ADMEE-Canada a effectué ce qui suit :

- Préparation d'un cahier de charge par Marie-Hélène Hébert et Pascal Ndinga. Ce cahier consiste à présenter les étapes de la mise en place d'un congrès. L'objectif est de faire un circuit du congrès;
- Toutes les factures et les dépenses ont été traitées par Céline Hébert;
- Jean-Sébastien Renaud s'est occupé du site de l'ADMEE-Canada;
- Léon Harvey a fait une demande pour que la revue soit disponible sur Érudit et il a fait une demande de subvention au CRSH. Des éléments ont été ajoutés à la procédure des numéros spéciaux. Eric Frenette informe les membres que Léon Harvey a quitté son poste de directeur de la RMEE. Il faut faire un nouveau recrutement pour le poste de directeur de la revue;
- Réjean Auger avait accepté l'an dernier un intérim pour la rédaction canadienne jusqu'à l'arrivée de Nathalie Loye qui prendra la relève suite au congrès de cette année.
- Le gros problème présentement, c'est qu'il y a des revues qui peuvent se permettre de se payer des dérogations. L'ADMÉE n'a pas cet argent. Il y a des revues qui indiquent que si quelqu'un souhaite être directeur, son université doit lui fournir un secrétariat. Il n'est pas possible de faire une telle demande, étant donné le contexte.

Bilan de la revue Mesure et évaluation en éducation par Christophe Dierendonck

Du côté de l'ADMEE-Europe, un article est bouclé et trois en deuxième expertise. Christophe Dierendonck a reçu 8 soumissions, 4 ont été refusées puisqu'elles ne répondent pas aux critères. Du côté européen, il y a certains réservoirs de textes. Il est important de revoir les délais du côté de l'Europe. C'est rendu à 2017 et ça peut décourager les auteurs.

Du côté de l'ADMEE-Canada, Éric Frenette informe les membres qu'il y a des articles en traitement. Des articles qui vont être publiés. Les annonces pour la revue ont un effet positif. Les numéros 37-1 et 37-2 ont été publiés. Le 37-3 est en révision linguistique et devrait être publié pour la fin de l'année 2014 mais il se peut qu'il soit publié en janvier. Le renouvellement annuel de l'enregistrement de l'association a été fait.

7. Amendements aux Statuts et règlements de l'ADMEE-Canada.

L'exécutif signale qu'il n'y a pas d'amendement à faire.

8. Orientations, politiques, états financiers et budget.

États financiers

Eric Frenette a déjà présenté ce point avec les états financiers.

Orientations : revue Mesure et évaluation en éducation

Éric Frenette informe les membres que Céline Hébert prendra sa retraite dans deux ans. Le poste du secrétariat sera vacant. Actuellement ce poste est financé par l'Université Laval et Céline Hébert a accepté de prendre les tâches associées à l'ADMEE avec ses tâches en tant que secrétaire à UL.

Eric Frenette invite les membres à trouver des pistes de solution concernant le financement de ce poste (au cas où l'université n'accepte plus de le financer) et à trouver des solutions au niveau des ressources financières. Il met le point sur l'importance d'avoir un plan de financement à long terme et de créer un comité de planification.

Eric Frenette invite en plus les membres à mener une réflexion sur les implications de l'ADMEE, ses fonctions et ses projets dans l'avenir.

Eric Frenette informe les membres aussi qu'il y a eu une demande de séparer l'association et la revue. Il est important à travers toutes ces idées pour arriver avec des propositions pour l'année prochaine.

Des questions ont été posées concernant :

- La mobilisation des personnes dans le milieu pratique?
En réponse : Il est important de trouver des moyens pour attirer cette catégorie.
- Pourquoi l'ADMEE n'est pas sur la liste des congrès?
En réponse : Certaines directions d'écoles ne sont pas intéressées. Il est important de trouver un moyen pour les attirer. Surtout que les enseignants cherchent à participer à des ateliers pratiques.

Des suggestions :

- Eric Dionne suggère que l'ADMEE prenne position par rapport à plusieurs points (mettre son point de vue dans les journaux);
- Micheline-Joanne Durand suggère d'avoir la possibilité d'animer une journée pré-colloque centrée sur la pratique et suggère des journées pédagogiques animées par l'ADMEE.

9. Nomination du président d'élection et de deux scrutateurs.

NIL

10. Élection des membres du Comité exécutif :

NIL

11. Allocution des élus.

NIL

12. Vœux et remerciements.

NIL

13. Varia.

Eric Frenette propose une motion de félicitations pour Léon Harvey, afin de souligner la qualité du travail effectué. Cette proposition est appuyée par Micheline-Joanne Durand. Adoptée à l'unanimité.

Eric Dionne informe les membres que le prochain congrès aura lieu à Gatineau en novembre 2015.

14. Levée de l'assemblée.

Le président de l'assemblée annonce la levée de l'assemblée à 13h58.